

S06

Plan d'action Sécurité Entreprise

Objectif :

Donner aux acteurs d'une entreprise une culture générale en matière de sécurité afin de réduire et de limiter les risques d'accident liés aux activités de l'entreprise.

Personnes concernées :

Techniciens - Agents de maîtrise.

Pré-requis :

Savoir lire et écrire le français.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.
Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes.
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

3 jours.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 à 10 personnes.

Programme :

Sensibilisation, étude des statistiques d'accident.
Rappel des textes et consignes générales de sécurité.
Analyse du processus de l'accident.
Définition et recensement des risques.
Importance des protections individuelles.
Choix des objectifs de sécurité des groupes responsables.
Elaboration du plan d'action de sécurité.
Moyens et motivations.
Contrôle et suivi des actions.

Validation de la formation :

Attestation de formation.